



CHAMPIONNAT DE FRANCE U18 ELITE





**U18 ELITE
SECTEUR MASCULIN**



U18 ELITE SECTEUR MASCULIN

SAISON 2015/2016

	Clubs Concernés	1^{ère} Phase: Sept à Décembre	2^{ème} phase: Janv à Avril ou Mai
<h1 style="margin: 0;">U18 ELITE</h1> <p style="margin: 10px 0 0 0;">48 équipes</p>	Clubs de Pro A + CFBB + Clubs de Pro B avec Centre de Formation agréé + Autres Clubs de Pro B et/ou Clubs Fédéraux	10 rencontres 8 poules de 6 Les équipes classées 1 à 3 de chaque poule de la phase 1 accèdent au NIVEAU A pour la 2 ^{ème} phase. Les équipes classées 4 à 6 de chaque poule de la phase 1 accèdent au NIVEAU B pour la 2 ^{ème} phase.	<u>NIVEAU A avec 24 équipes</u> 10 rencontres 4 poules de 6 Phase finale pour le titre avec un Final Four (le premier de chaque poule)
			<u>NIVEAU B avec 24 équipes</u> 10 rencontres 4 poules de 6 Phase finale pour le titre avec un Final Four (le premier de chaque poule)

Attribution des places U18 ELITE SECTEUR MASCULIN

Saison 2015/2016

N°	Ligue Régionale	Pro A et CFBB	Pro B avec centre de formation agréé	Place(s) réservée(s) FFBB	Attribution 1 place par Ligue	Places complémentaires	Total
1	Alpes		1			1	2
2	Alsace	1					1
3	Aquitaine	1	1				2
4	Pays de la Loire	2	1			2	5
5	Auvergne				1		1
6	Bourgogne	2					2
7	Bretagne				1		1
8	Centre	1					1
9	Champagne Ardenne	1					1
10	Côte d'Azur		2			1	3
11	Nord / Pas de Calais	2	2			1	5
12	Franche Comté				1		1
13	Languedoc Roussillon				1		1
14	Limousin	1					1
15	Lorraine	1					1
16	Lyonnais	2	1			2	5
17	Haute Normandie	2	1				3
18	Basse Normandie				1		1
19	Ile de France	3				1	4
20	Picardie		1				1
21	Poitou Charentes		1				1
22	Provence		1			1	2
23	Pyrénées				1		1
24	Corse						0
	Total :	19	12		6	9	46
	Total + places réservées	19	12	2	6	9	48

U18 ELITE SECTEUR MASCULIN

SAISON 2015/2016

Une place minimum par Ligue Régionale

6 Ligues Régionales n'ont pas de place attribuée au titre des clubs ayant des obligations de participer à cette compétition. La FFBB a décidé d'attribuer une place aux Ligues Régionales ci-dessous afin que l'ensemble des territoires soit représenté*.

LR05 : Auvergne.

LR07 : Bretagne.

LR12 : Franche Comté.

LR13 : Languedoc Roussillon.

LR18 : Basse Normandie.

LR23 : Pyrénées.

2 places sont réservées à la FFBB afin de pallier les cas particuliers qui peuvent se présenter.

Les Ligues Régionales n'ayant pas de club support pour jouer dans ce championnat pourront rendre la place à la FFBB. Les places rendues deviennent des places réservées FFBB.

* Sauf la Corse

U18 ELITE SECTEUR MASCULIN

SAISON 2015/2016

ATTRIBUTION DES PLACES RESTANTES AU RANKING*

LR01 Alpes : 1 place

LR04 Pays de la Loire : 2 places

LR10 Côte d'Azur : 1 place

LR11 Nord Pas de Calais : 1 place

LR16 Lyonnais : 2 places

LR19 Ile de France : 1 place

LR22 Provence : 1 place

*Ranking cumulé sur les 3 dernières saisons en NM U18 et NM U17 (phase 2).



**U18 ELITE
SECTEUR FEMININ**



U18 ELITE SECTEUR FEMININ

SAISON 2015/2016

	Clubs Concernés	1 ^{ère} Phase: Septembre à Décembre	2 ^{ème} phase: Janvier à Avril ou Mai
<h1 style="margin: 0;">U18 ELITE</h1> <p style="margin: 10px 0 0 0;">48 équipes</p>	Clubs de LFB + Clubs de LF2 avec Centre de Formation Labellisé + Autres Clubs de LF2 et/ou autres Clubs Fédéraux	10 rencontres 8 poules de 6 Les équipes classées 1 à 3 de chaque poule de la phase 1 accèdent au NIVEAU A pour la 2 ^{ème} phase. Les équipes classées 4 à 6 de chaque poule de la phase 1 accèdent au NIVEAU B pour la 2 ^{ème} phase.	<u>NIVEAU A avec 24 équipes</u> 10 rencontres 4 poules de 6 Phase finale pour le titre avec un Final 4 (le premier de chaque poule)
			<u>NIVEAU B avec 24 équipes</u> 10 rencontres 4 poules de 6 Phase finale pour le titre avec un Final 4 (le premier de chaque poule)

Attribution des places U18 ELITE SECTEUR FEMININ

Saison 2015/2016

N°	Ligue Régionale:	LFB	LF2 avec centre d'entrainement labellisé	Place réservée FFBB	Attribution 1 place par Ligue	Places complémentaires	Total
1	Alpes				1	1	2
2	Alsace		1			2	3
3	Aquitaine	1				1	2
4	Pays de la Loire	2	1			2	5
5	Auvergne				1		1
6	Bourgogne		1			2	3
7	Bretagne		1			1	2
8	Centre	1				1	2
9	Champagne Ardenne	1	1				2
10	Côte d'Azur		1				1
11	Nord / Pas de Calais	4				3	7
12	Franche Comté				1		1
13	Languedoc Roussillon	1				1	2
14	Limousin		1				1
15	Lorraine				1		1
16	Lyonnais	1				1	2
17	Haute Normandie				1	1	2
18	Basse Normandie	1				1	2
19	Ile de France				1		1
20	Picardie				1		1
21	Poitou Charentes				1		1
22	Provence		1				1
23	Pyrénées	2					2
24	Corse						0
Total :		14	8		8	17	47
Total + place réservée		14	8	1	8	17	48

U18 ELITE SECTEUR FEMININ

SAISON 2015/2016

1 PLACE MINIMUM PAR LIGUE REGIONALE

8 Ligues Régionales n'ont pas de place attribuée au titre des clubs ayant des obligations de participer à cette compétition. La FFBB a décidé d'attribuer une place aux Ligues Régionales ci-dessous afin que l'ensemble des territoires soit représenté*.

LR01 Alpes.

LR05 Auvergne.

LR12 Franche Comté.

LR15 Lorraine.

LR17 Haute Normandie.

LR19 Ile de France.

LR20 Picardie.

LR21 Poitou Charentes.

1 Place est réservée à la FFBB afin de pallier le cas particulier qui pourrait se présenter

Les Ligues Régionales n'ayant pas la possibilité d'avoir de club support pour cette compétition pourront rendre la place attribuée à la FFBB. Les places rendues deviennent des places réservées FFBB.

* Sauf la Corse

U18 ELITE FEMININE

SAISON 2015/2016

ATTRIBUTION DES PLACES RESTANTES AU RANKING*

- LR01 Alpes : 1 place
- LR02 Alsace : 2 places
- LR03 Aquitaine : 1 place
- LR04 Pays de la Loire : 2 places
- LR06 Bourgogne : 2 places
- LR07 Bretagne : 1 place
- LR08 Centre : 1 place
- LR11 Nord Pas de Calais : 3 places
- LR13 Languedoc Roussillon : 1 place
- LR16 Lyonnais : 1 place
- LR17 Haute Normandie : 1 place
- LR18 Basse Normandie : 1 place

*Ranking cumulé sur les 3 dernières saisons en NF1 U17 et NF2 U17 (Phase 2).



U18 ELITE

PRINCIPES GENERAUX et CAHIER DES CHARGES



CHAMPIONNAT DE FRANCE U18 ELITE

Principes généraux

- La Fédération souhaite conserver les meilleurs clubs fédéraux qui font de la formation depuis longtemps, tout en incitant les clubs professionnels à poursuivre voir développer leurs efforts en matière de formation de jeunes potentiels et jeunes talents.
- 1^{ère} phase avec des poules géographiques afin de limiter les coûts des déplacements.
- L'objectif prioritaire reste : « les meilleurs jeunes au meilleur niveau dans les meilleures équipes ».
- 2 places en masculin et 1 place en féminin sont réservées à la FFBB afin de pallier les cas particuliers qui pourraient se présenter (identique aux U15 ELITE) .

CHAMPIONNAT DE FRANCE U18 ELITE

Cahier des charges

Chaque club doit montrer une implication factuelle pour la formation du joueur ou de la joueuse (école de mini basket, équipes de jeunes, etc.)

Installation : Classement H2 et les nouveaux tracés obligatoires

Encadrement :

- Entraîneur : BE1 ou DEFB (obligation de recyclage en règle)
- Adjoint : CQP (P1 minimum et inscrit en formation)
- Un dirigeant référent à domicile comme à l'extérieur.

Budget à prévoir :

- Environ 25 000€ (encadrement de qualité, entraînements réguliers à dispenser...)



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS

T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80

www.ffbb.com